



Commande d'éphédrine HCL sur Internet

Par Visiteur

Je souhaiterais commander de l'Ephédrine HCL sur Internet.

D'après mes recherches, ce produit est interdit en France mais il est totalement légal dans certains pays dont le Canada ou il est en vente libre parmi les compléments alimentaires. Bien qu'il soit interdit, ce produit n'est-il me semble pas classé comme stupéfiant.

Ma question est simple :

Est-ce que je risque une quelconque amende / risque légale en commandant ce produit (en quantité réduite, pour un usage personnel) sur internet et en me le faisant livrer chez moi en France ? Y'a-t-il eut des peines prononcées / amendes pour des consommateurs d'éphédrine ?

Lien intéressant :

<http://agmed.sante.gouv.fr/htm/10/filcoprs/031202.htm>

Merci d'avance pour votre réponse

Howard Gate

PS : Ayant effectué une « erreur de jeunesse », mon casier judiciaire n'est plus vierge. Pour cette raison, je ne souhaite pas prendre le moindre risque.

Par Visiteur

Bonjour monsieur,

L'importation d'éphédrine en France est très risquée en France, non seulement parce que le produit en tant que tel a des effets plus qu'indésirables sur lesquels les autorités sanitaires américaines, françaises et canadiennes sont tout à fait d'accord mais aussi parce que cette substance rentre dans la composition de certaines drogues de synthèse.

Ayant personnellement rencontré des personnes arrêtées pour importation de stupéfiants (éphédrine en grande quantité), des poursuites pénales pour importation de stupéfiants (donc trafic) sont tout à fait envisageables.

Evidemment, en tant que usager et non revendeur, et si vos commandes restent des "petites quantités" les risques de poursuites sont bien moindres.

Bien cordialement.

Par mischa

coucou et je peu savoir ou tu ten procure de lephedrine serieu il men faut grave je peze 127kilo et je shouaite perdre et on ma dit kavec lephedrine je peu perdre ??? merciiii